

**ASSEMBLEE GENERALE du 23 juin 2007**  
**SAISON 2006/2007**

Rapport moral

Cela fait maintenant 3 ans que je préside notre section, et qu'il m'appartient de vous présenter le bilan de la saison écoulée.

Avant d'en faire sa lecture, je tiens à remercier tous les acteurs qui ont contribué à faire vivre notre sport aussi bien au niveau régional, départemental que local.

Je citerai tout d'abord Michèle, présidente de l'ASCA ici présente, qui a la lourde tâche, de fédérer les 11 sections de la structure omnisports de la Chapelle St Aubin et de répartir la subvention accordée par la municipalité.

Sont également à féliciter dans un ordre non défini :

- Pascaline, qui a su mettre son réveil suffisamment tôt le dimanche matin, pour assurer l'arbitrage des équipes masculines engagées en championnat départemental.
- Magalie, qui a assuré l'encadrement des plus jeunes et des cadets, ce qui pour ces derniers, n'a pas été une des tâches les plus faciles.
- Olivier, qui avait une double casquette :
  - tout d'abord, celle d'encadrer l'entraînement des équipes masculines seniors
  - et par ailleurs, en tant que webmaster chargé de la mise à jour de notre site internet, qui je le rappelle est consultable en pianotant [www.ascavolley.com](http://www.ascavolley.com)
- Philippe, qui a assisté Olivier lors des entraînements, et qui avec toute son expérience au sein du club, m'a apporté de précieux conseils face à certaines situations.
- Didier, qui a géré nos finances de nombreuses années et qui souhaite passer le relais.
- L'ensemble des membres du bureau, qui se reconnaîtront tous, (certains viennent d'être cités) sans qui notre structure n'aurait aucune existence.
- Jean et Frédéric, qui grâce à leurs apports techniques ont su faire progresser les équipes qu'ils avaient à encadrer.
- Vous tous, qui par votre présence ici ce soir, êtes une source supplémentaire de motivation pour l'ensemble des bénévoles qui œuvrent à la vitalité de notre section.

La saison qui vient de se terminer, présente de nombreux paradoxes

sur le plan des effectifs : le cumul des licenciés des 13 clubs sarthois a enregistré une baisse de l'ordre de 11%, alors que la Chapelle St Aubin a vu les siens progresser d'un taux équivalent, grâce

à l'arrivée de 4 nouveaux adhérents portant ainsi leur nombre à 38. Ceux-ci étaient répartis dans 5 équipes, dont 4 au nom de la Chapelle St Aubin et 1 en entente avec Coulaines.

Par ailleurs, c'est une grande satisfaction de voir s'ajouter à ces 38 passionnés, 37 amateurs non inscrits en championnat répartis entre les sections loisir et jeunes, faisant ainsi progresser cette catégorie de 48% par rapport à la saison précédente.

sur le plan sportif : je tiens bien évidemment à féliciter le parcours de notre équipe féminine qui grâce à l'assiduité et aux efforts consentis de ses joueuses lors des entraînements, leur a permis de terminer 1<sup>ère</sup> de son championnat alors qu'elles étaient 4<sup>ème</sup> la saison précédente. Cette 1<sup>ère</sup> place aurait du leur permettre d'accéder au championnat régional, mais pour des raisons que j'évoquerai ultérieurement, nous avons préféré les maintenir en championnat départemental. L'autre équipe féminine en entente avec Coulaines a pu se tester sur le plan régional et s'y maintenir de justesse malgré un niveau de jeu fort relevé.

Je parlais de paradoxes en introduction, ce fût le cas pour les équipes masculines engagées en championnat départemental. L'une d'entre elles s'est brillamment comportée en terminant 2<sup>ème</sup>, tout près de l'accession au niveau supérieur, en l'occurrence le régional. L'autre équipe n'a pu faire mieux que dernière de sa poule. Malgré les défaites qui se sont succédées, l'ambiance en son sein ne s'est jamais altérée d'où mes remerciements envers les joueurs pour avoir conservé un moral à toute épreuve. L'équipe, composée de cadets, engagée dans un championnat regroupant les clubs de la Sarthe et du Maine et Loire, a goûté à la compétition et a pu ainsi progresser malgré un déficit de victoires.

Les pratiquants du loisir ont quant à eux préservé les traditions en rencontrant leurs homologues du Villaret ainsi que ceux de Changé dans la joie et la bonne humeur.

Voici ainsi dressé le bilan sportif de notre section qui peut nous laisser quelques regrets notamment au sein de l'effectif féminin. En effet, l'expérience de joueuses ayant participé à un championnat régional, cumulée, à la fougue et l'envie de joueuses ayant le droit d'y accéder, aurait permis d'avoir une équipe plus performante et compétitive.

Malheureusement, les personnalités et les clans n'ont pu permettre cette osmose qui était un des objectifs du club. En conséquence, nous avons décidé de maintenir l'équipe féminine de la Chapelle St Aubin en championnat départemental et de mettre fin à l'entente avec Coulaines. Par ailleurs, je propose que les joueuses membres de cette entente licenciées à l'ASCA, soient mutées et prêtées au club voisin en s'acquittant d'une licence au tarif pratiqué par la structure accueillante. A propos de tarifs, lors de l'assemblée générale de la ligue, les clubs ont été informés que la part fédérale du montant des licences serait majorée de 6,27 euros. Cette décision nous a contraint à revoir notre tarification, dont une proposition vous sera faite par notre cher trésorier.

Cette assemblée générale est également l'occasion de se projeter sur l'avenir, afin d'anticiper certaines difficultés. Je pense bien évidemment à l'arbitrage, sans qui aucune compétition ne serait possible. Deux membres du club se sont formés récemment, mais ne seront pas en mesure d'assurer cette tâche dans sa globalité, car l'un à moins de 18 ans et ne peut arbitrer les adultes et l'autre est joueur, avec des disponibilités quelquefois limitées. Il conviendra donc pour la prochaine saison, que chaque équipe s'organise lors des matches à domicile.

L'avenir sera, je l'espère, conjugué avec progression avec toutes les contraintes que cela peut impliquer.

- tout d'abord avec les couvertures « jeunes ». Notre équipe de cadets va disparaître et c'est une satisfaction d'en voir certains continuer avec les seniors, mais il faut que d'autres équipes prennent le relais. Faites savoir autour de vous que le volley-ball est possible pour les jeunes à la Chapelle St Aubin.
- ensuite au niveau de l'encadrement, avec l'obligation d'un entraîneur diplômé par équipe évoluant en championnat régional. J'encourage donc les candidats potentiels à se manifester auprès de la ligue pour suivre une formation menant au diplôme requis.

En relisant les rapports que j'avais fait les années précédentes, je terminais toujours mon discours par un appel. Il n'y a aucune raison de changer les habitudes et je réitère donc celui lancé l'année passée, afin que les bonnes volontés puissent donner un peu de leur temps pour faire vivre notre association.

Le Président

Alain Leboucher